DISTRIBUTION
SACS ORDURES MÉNAGÈRES
Dotation 2027

Haute Sarthe Alpes Mancelles

FYÉ
Distribution en Mairie
13 Grande rue - 72610 Fyé

Du samedi 28 novembre au jeudi 31 décembre 2026 inclus

Lundi : 9h00 - 12h00 et de 14h00 - 17h30
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00

Samedi 28 novembre 2026 : 9h00 - 11h30
Samedi 12 décembre 2026 : 9h00 - 11h30

Aucune autre distribution des sacs n'aura lieu en 2027 dans votre commune.

La distribution sera ensuite assurée par la CCHSAM.

Comment récupérer les sacs d'ordures ménagères?

Retrait impératif des sacs lors des permanences dans votre Commune.

- Possibilité de retrait des sacs par une autre personne sur présentation d'une attestation sur l'honneur précisant les nom et prénom de la personne venant récupérer les sacs avec sa carte d'identité.
- Pour les personnes arrivées dans la commune en 2026, merci de vous munir de l'acte d'achat ou du bail de location (aucun autre justificatif de domicile n'est accepté).

Les professionnels doivent récupérer leurs sacs à la Communauté de Communes.



S'il vous reste suffisamment de sacs pour passer l'année 2027, merci de contacter la Communauté de Communes.

Vous serez alors automatiquement facturé selon le choix A *(tarif le plus bas)* pour l'année suivante.

Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles - 2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay-sur-Sarthe
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mardi, mercredi et jeudi : 9h-12h / 14h-17h
02 43 34 34 59 / contact@cchautesarthealpesmancelles.fr